

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA VALLEE DU SORNIN

71800
La Chapelle-sous-Dun

71140
Châteauneuf

71170
Chassigny-sous-Dun

71170
Coublanc

71340
Fleury-la-Montagne

71340
Iguerande

71110
Ligny-en-Brionnais

71340
Mailly

42750
Maizilly

71340
Saint-Bonnet-de-Cray

42750
Saint-Denis-de-Cabanne

71740
Saint-Edmond

71110
Sainte-Foy

71170
Saint-Igny-de-Roche

71110
Saint-Julien-de-Jonzy

71800
Saint-Laurent-en-Bionnais

71740
Saint-Martin-de-Lixy

71110
Saint-Martin-du-Lac

71740
Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

42190
Saint-Pierre-la-Noaille

71110
Semur-en-Brionnais

71740
Tancon

71800
Vauban

COMPTE RENDU REUNION DE BUREAU

Elle a eu lieu le **Jeudi 10 septembre 2026 à 10h00**, Salle du Foyer Rural à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, sur convocation et sous la présidence de **Madame Isabelle LAGOUTTE, Présidente du Syndicat.**

Participaient :

M. ALLAIS, Mme JAEN, M. SOUDY, Mme VANNEREUX, M. FRUCTUS, M. NICOLAS, M. POTAIN, M. CHATRE, Mme POPELIN, M. DUHEZ, M. OLLIER, Mme DECHAVANNE, M. DUBUIS, M. MURARD, M. PERRET, M. WINAND, M. EDOUARD, M. VERCHERE, M. TRONCY, Mme BARNAUD, M. BALIGAND, Mme SIMEONE, Mme EYRIGNOUX, M. BASSEUIL, M. MORIER, M. ANTARIEU, M. LABROSSE, M. CHETAIL, M. MIGEAT.

Participaient également :

Mme PAILLET, M. PARISOT : Cabinet Secundo,
M. SOUPE : Veolia Eau,
Mrs BRUN, DELORME : Petavit,
M. PEGON : Chavany TP,
Mme DUARTE : Secrétaire du syndicat,

Etaient excusés :

Mme MONTARDE (donne pouvoir à M. ALLAIS), M. JACQUY, M. RIVOLLIER (donne pouvoir à Mme LAGOUTTE), M. GAY, M. ROYET, M. PERRET, M. VERNAY (donne pouvoir à M. OLLIER), M. GOUGAUD, M. DURIX (donne pouvoir à M. BALIGAND), M. CHARGERIE, Mme GACHON, M. LAPALUS

Était absent :

Mme CASASSA, M. QUELIN, M. GARDET, M. BAS, M. THEBAULT, M. CHETAILLE, M. PIREZ, Mme DAMET, M. NICOLAS, Mme BREAVOINE.

Mme la Présidente ouvre la séance, accueille les participants.

Puis, elle passe à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : M. Mayeul Chatre

D) POINT TRAVAUX :

Monsieur PARISOT présente l'avancement des travaux.

- **Travaux de renouvellement 2025 :**

Programme qui pourra être réceptionné prochainement (mi-October), pour pouvoir demander le solde de subvention auprès du SYDRO71.

- Détournement à Saint-Martin-du-lac – au lieu-dit Moulin Fleurette - Fait.
- Une extension de 125 ml à Coublanc Chemin de Montreval – Fait.

- **Travaux de renouvellement 2026 :**

3 antennes :

- Fleury-la-montagne (route des rues) - fait, réfections définitives prévues prochainement (dernière semaine de septembre). Fait par l'entreprise Petavit.
- Coublanc (le bourg tranche 1) – fait, raccordement. Les réfections définitives sont prévues fin de semaine prochaine. Fait par l'entreprise Petavit.
- Vauban (vers cimetière) – démarrage prévu le 21 septembre. En cours. Fait par l'entreprise Chavany. Les raccordements sont en pause (ressource moindre) et seront faits lorsque la situation s'améliorera.

Antennes hors-programme :

- Saint-Bonnet-de-Cray (Détournement route de la chapelle). Antenne terminée.
- Chassigny-sous-dun (réfection) (Pont des Noirards). Antenne terminée.

- **Travaux de renouvellement 2027 :**

Un programme pluriannuel est présenté : 24 antennes apparaissent.

Un ordre de priorité est attribué en fonction de : l'âge des canalisations, nombre de réparations, fuites et d'autres critères sont également pris en compte comme la présence de CVM, d'eaux jaunes, nécessité de détournement...

Les sept antennes ont été retenues par les membres du bureau et sont présentées :

- 1- Coublanc – route d'Écoche, Fonte 60 vétuste avec fuites, 14 branchements dont 13 à renouveler (205 ml) : coût – 109 000 € HT,
- 2- Maizilly – Fayard, Fonte 80-60 avec fuites, 12 branchements dont 11 à renouveler (220 ml) : coût – 201 000 € HT,
- 3- Chassigny/La Chapelle – Des Modeux à la Mine, Fonte 80, fuites, fonte grise, 16 branchements dont 14 à renouveler (530 ml) : coût – 332 000 € HT,
- 4- Saint-Edmond – De Bois Rond Vers Guénard, présence d'eau jaune, PVC 75, 12 branchements dont 11 à renouveler (540 ml) : coût – 172 000 € HT,
- 5- Châteauneuf – chemin du banchet, PE 50 - PE 40 présence de fuite, 3 branchements dont 3 à renouveler (30ml) : coût – 49 000 € HT,

- 6- Mailly – chemin de la croix Champrougl, PE 50, 3 branchements dont 2 à renouveler (20 ml) : coût – 27 000 € HT,
- 7- Saint-Igny-de-roche- Impasse des promeneurs, 2 branchements dont 2 à renouveler (115 ml) : coût – 44 000 € HT.
- 8- Saint-Igny-de-Roche – détournement route des Traives PVC 63- détournement (projet de terrasse) : coût – 17 000 € HT.

Coût total des travaux : 951 000 € HT.

Le programme 2027 sera envoyé au SYDRO71 pour le 15 octobre pour pouvoir bénéficier d'une subvention (à hauteur du 43%).

Délibéré à l'unanimité.

- Renouvellement hors programme :

Détournement à Coublanc – détournement Foron Ouest. Il n'y a pas de permis de construire accorder pour le moment.

- Extensions 2027 :

- Saint-Denis-de-Cabanne : friche - centre Bourg (42 logements) – chiffrage en cours. Le permis d'aménager est en cours. Pour un lotissement communal les travaux sont pris en charge par le syndicat.
- Saint-Edmond : Chemin des croix Grizard – PVC 63 - chiffrage en cours.

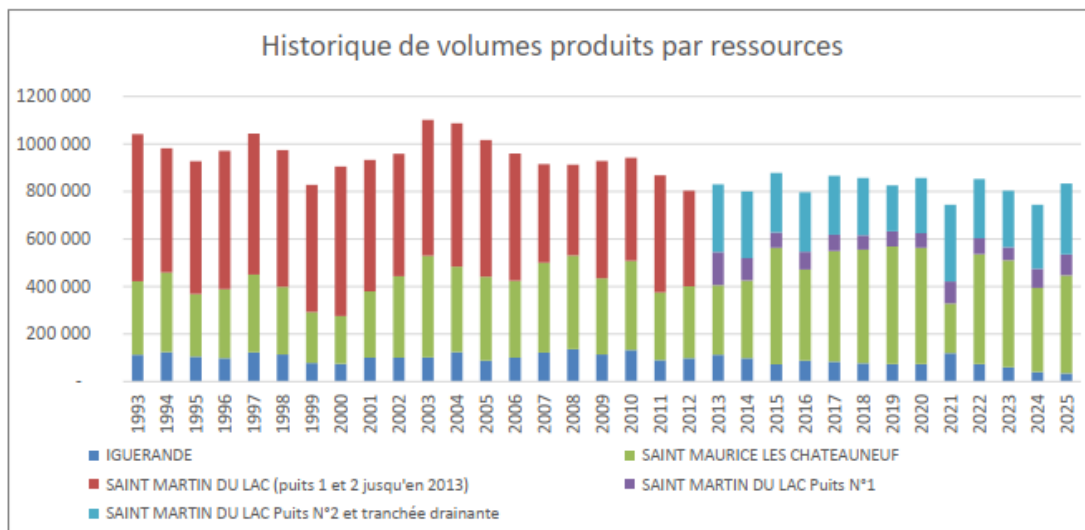
(Pose de compteur : à l'intérieur de la parcelle et en limite de propriété selon de règlement intérieur de 2006).

• Génie-civil : réservoirs :

- Nouvelle cuve de Saint-Julien-de-Jonzy (1 000 m³) : Les travaux sont en cours. Test d'étanchéité (béton et revêtement), mais à cause de la sécheresse (arrêté préfectoral) le chantier est en arrêt (par un ordre de service en date du 4 septembre 2026).
- Réhabilitation de l'intérieur de la cuve de 1 000 m³ : après la création de la cuve.
- Réservoir de Saint-Igny-Roche et croix du Lièvre : sûrement en 2028. À planifier. Ils sont subventionnables à 30% par le Département.
- Le Puits d'Iguerande : un audit génie-civil sera fait pour pouvoir faire les travaux en conséquence. Apporte 15 % de l'eau du syndicat.
- Objectif des travaux à Saint-Julien-de-Jonzy :

Le réservoir de 200m³ sera remplacé par un réservoir de 1000m³. Le but étant d'augmenter la capacité à pouvoir approvisionner en eau les communes limitrophes. Permettre de garantir une capacité de stockage en eau s'il y a une coupure de courant et renforcer le secours interservices.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
IGUERANDE	77 434	73 060	73 555	119 584	73 464	59 858	39 701
SAINT MAURICE LES CHATEAUNEUF	477 396	495 949	489 775	208 391	462 596	450 836	354 246
SAINT MARTIN DU LAC Puits N°1	60 832	62 677	61 411	93 106	66 646	54 417	81 202
SAINT MARTIN DU LAC Puits N°2 et tranchée drainante	240 706	193 864	231 593	323 288	249 636	237 693	268 780



- Baisse des volumes qui sont produits.

V.6.4 LES VOLUMES IMPORTES

Le syndicat achète de l'eau en petites quantités à la commune de Mars et en quantités plus notables au SIE du Brionnais. Ces achats sont les seuls moyens d'alimentation de certains secteurs du SIE de la Vallée du Sornin.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Ecoche	0	0	0	0	0	0
Mars	1 355	1 114	1 420	1 707	1 390	1 652
SIE du Brionnais	17 026	12 578	13 474	15 761	13 608	16 596
SIE du Brionnais - Interco						3 107
Total	18 381	13 692	14 894	17 468	14 998	21 355
Variation (%)	12,0%	-25,5%	8,8%	17,3%	-14,1%	42,4%
Variation (m3)	1 973	-4 689	1 202	2 574	-2 470	6 357

Volume mis en distribution en m³	800 851	714 933	780 534	758 629	720 509	787 509
Taux d'imports sur le volume mis en distribution	2,3%	1,9%	1,9%	2,3%	2,1%	2,7%

(Interconnexion qui date de 2025 entre le syndicat du brionnais et le syndicat du Sornin).

V.6.5 LES VOLUMES EXPORTES

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
SIE du Brionnais	726	105	221	149	79	153
SIE du Brionnais - Interco						11 726
Ecoche	98	23	73	60	166	115
Belmont de la Loire	900	0	5 010	135	0	0
Mars	439	300	4 838	270	338	1 198
La Clayette	31 546	4 284	31 863	27 836	2 838	15 585
Chauffailles	40 958	38 416	44 697	33 193	34 779	38 158
Total	74 667	43 128	86 702	61 643	38 200	66 935
Variation	12,0%	-42,2%	101,0%	-28,9%	-38,0%	75,2%
Variation (m3)	7 984	-31 539	43 574	-25 059	-23 443	28 735

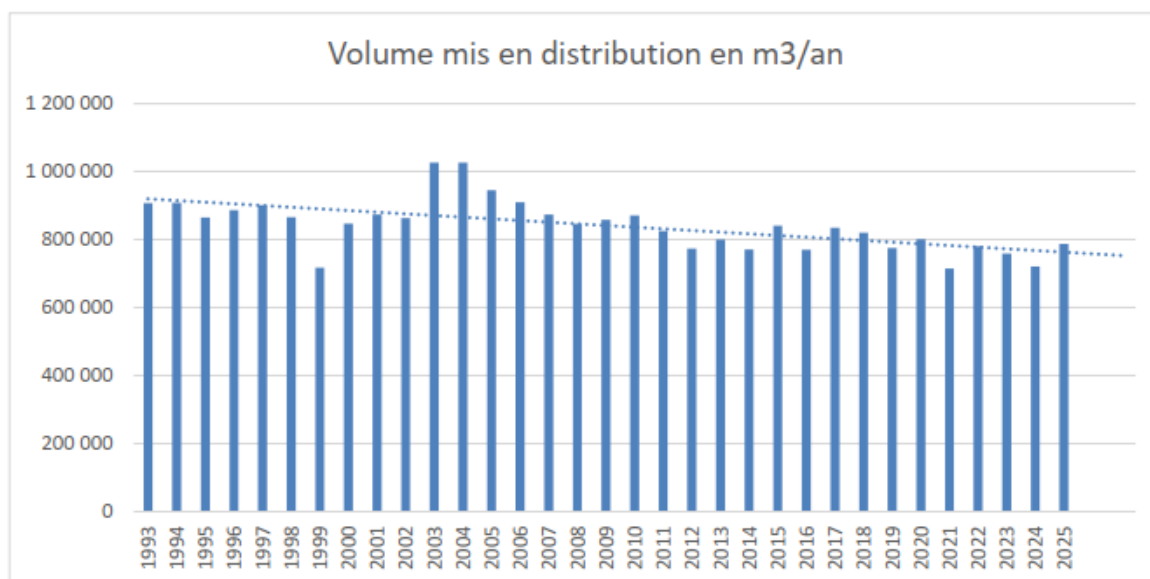
Volume mis en distribution en m ³	800 851	714 933	780 534	758 629	720 509	787 509
Taux d'exports sur le volume mis en distribution	9,2%	6,0%	11,1%	8,1%	5,3%	8,5%

En 2020, 900 m³ ont été vendu à Belmont mais sont compris dans le volume consommé par les abonnés.

V.6.6 LES VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION

Le volume mis en distribution correspond au volume produit auquel est ajouté le volume importé et soustrait le volume exporté. Ce volume est détaillé dans le tableau et le graphique suivants :

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume produit en m ³	856 237	744 369	852 342	802 804	743 711	833 089
Volume importé en m ³	18 381	13 692	14 894	17 468	14 998	21 355
Volume exporté en m ³	73 767	43 128	86 702	61 643	38 200	66 935
Volume mis en distribution en m ³	800 851	714 933	780 534	758 629	720 509	787 509

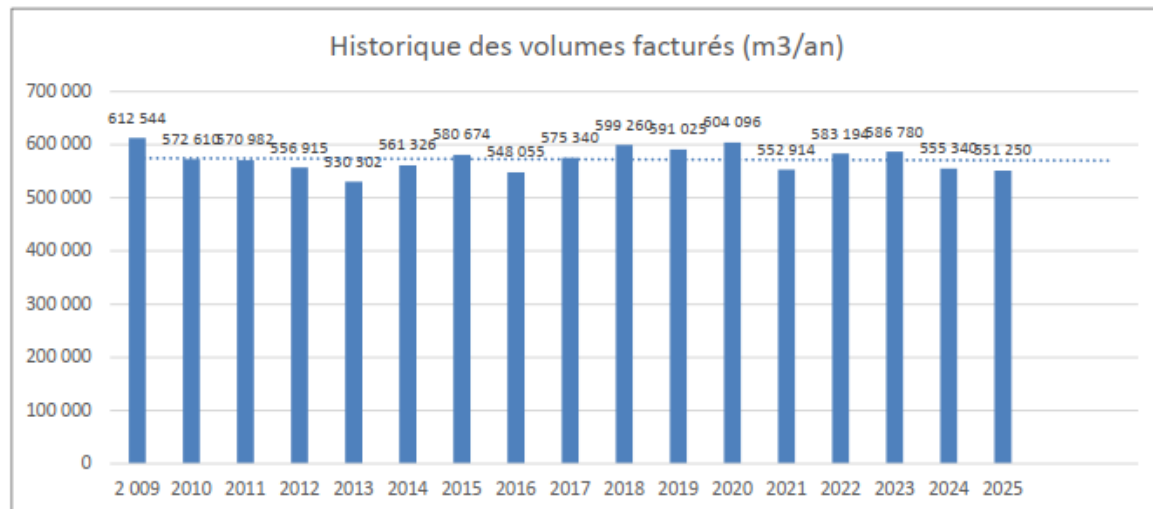


Avec 788 000 m³, le volume mis en distribution est en hausse par rapport à l'exercice précédent (9 % soit près de 67 000 m³ de plus) alors qu'il est globalement en baisse depuis 2003.

V.7.1 VOLUMES FACTURES

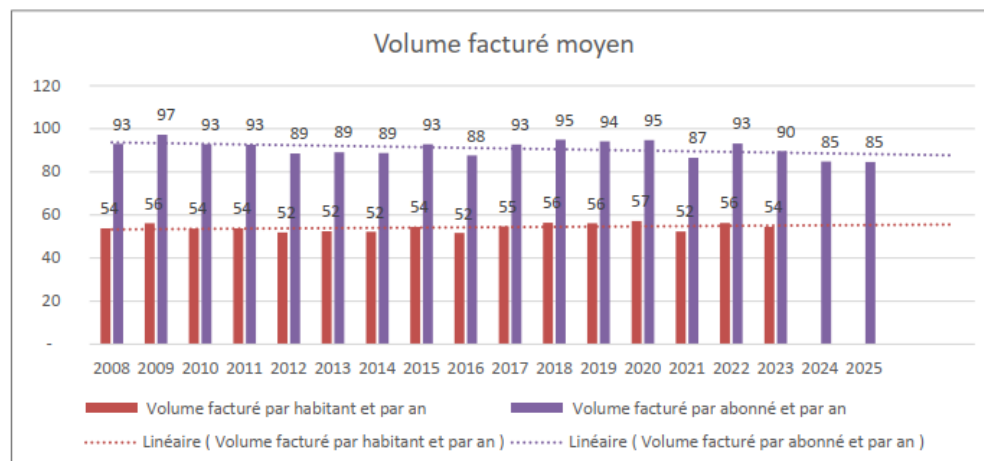
Il s'agit de la somme des volumes facturés domestiques et non domestiques.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Volume facturé	591 025	604 096	552 914	583 194	586 780	555 340	551 250
Volume consommé domestique et assimilé	607 409	620 490	566 244	600 376	593 474	567 261	566 350
Estimation du volume de dégrèvement	16 384	16 394	13 330	17 182	6 694	11 921	15 100
Taux de dégrèvement	2,7%	2,6%	2,4%	2,9%	1,1%	2,1%	2,7%



La relève des compteurs de Veolia sont fait de septembre à décembre.

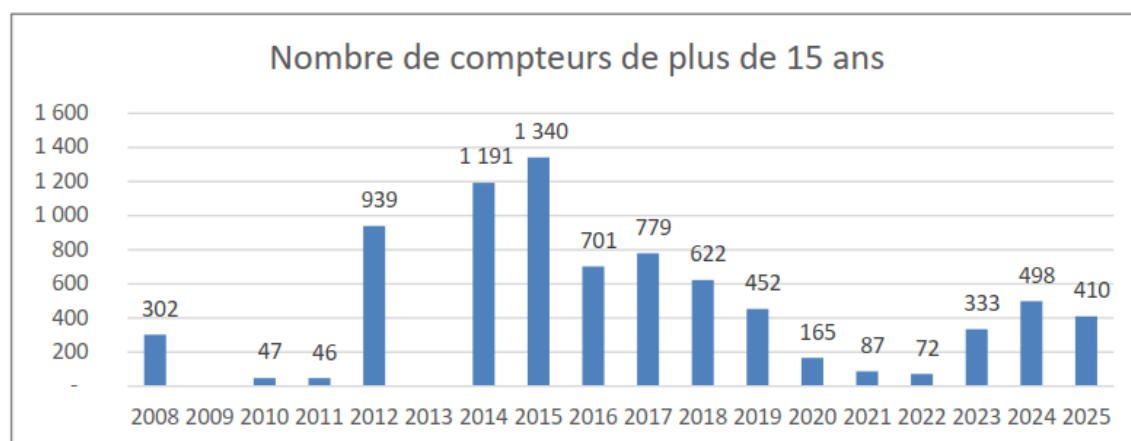
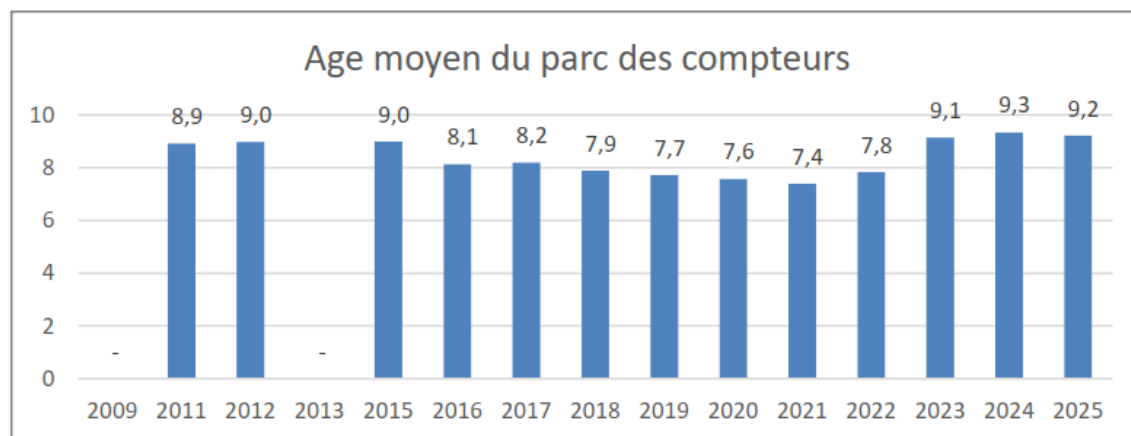
V.7.3 LA CONSOMMATION MOYENNE PAR ABONNE ET PAR HABITANT



La consommation moyenne d'un abonné du syndicat est de 85 m³/an et se maintient alors que la consommation moyenne d'un habitant du syndicat est de 54 m³/an et tend légèrement à la baisse.

L'Observatoire de l'Eau en Saône et Loire 2025 fait état d'une consommation par abonné de 106,1 m³/an à l'échelle du département pour 117 m³/an au niveau national et de 54,1 m³/an par habitant à l'échelle du département.

- Le syndicat a une densité de 13 abonnés par km le qualifiant de rural.



VIII.1 LA QUALITE DE L'EAU

L'eau provient :

- Du puits d'Iguerande où elle subit une désinfection au chlore gazeux,
- Des deux puits de Saint Martin où elle subit une désinfection au chlore gazeux,
- Des trois sources de Saint Maurice où elle subit une microfiltration.

Plusieurs injections de chlore gazeux sont pratiquées en cours de distribution.

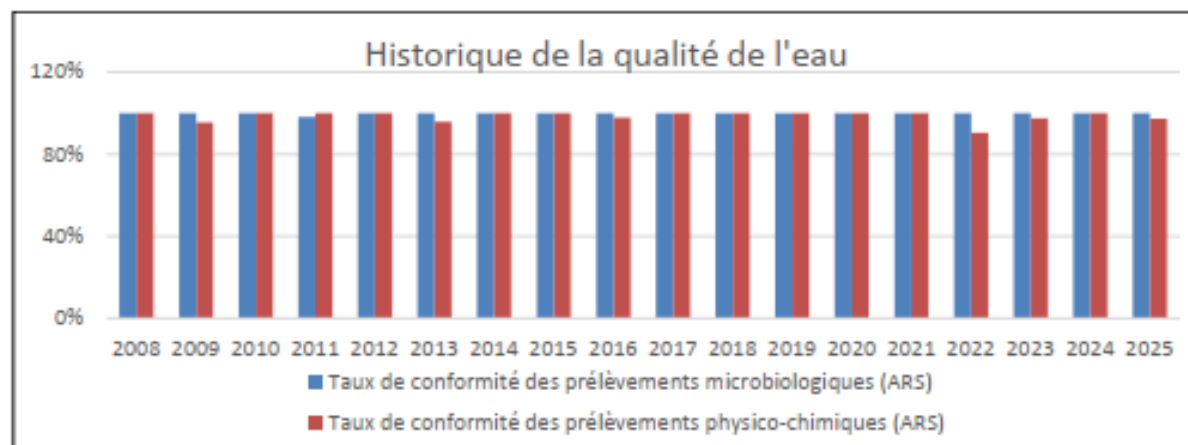
Deux types de contrôles sont réalisés :

- Le contrôle sanitaire (ARS71 et ARS42),
- L'autocontrôle de l'exploitant (nous prenons ici les chiffres de l'exploitant),

Et portent sur 2 types d'analyses : bactériologiques et physicochimiques. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

	Nombre analyses 2025	Nombre conforme 2025	% conformité 2025
Contrôle sanitaire			
Bactériologique 71	50	50	100,00%
Physico-chimique 71	25	24	96,00%
Bactériologique 42	11	11	100,00%
Physico-chimique 42	13	13	100,00%
Bactériologique	61	61	100,00%
Physico-chimique	38	37	97,37%
Nombre total d'échantillons	99	98	98,99%
Surveillance de l'exploitant			
Bactériologique	54	53	98,15%
Physico-chimique	34	32	94,12%
Nombre total d'échantillons	88	85	96,59%

Pour les dernières années, le taux de conformité du contrôle sanitaire évolue comme suit :



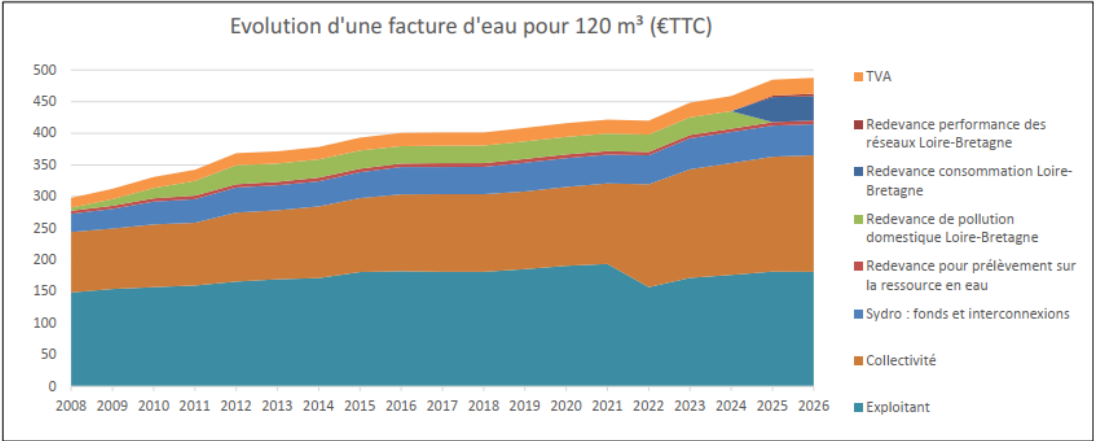
Indicateur P101.1 : le SIE de la Vallée du Sornin présente un taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie de 100 %.

Indicateur P102.1 : le SIE de la Vallée du Sornin présente un taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques de 97,37 %.

Le rapport adopté par le Comité Syndical, devra être présenté à chaque conseil municipal des communes adhérentes, pour information, avant le 31 décembre 2026, sans nécessité d’être délibéré.

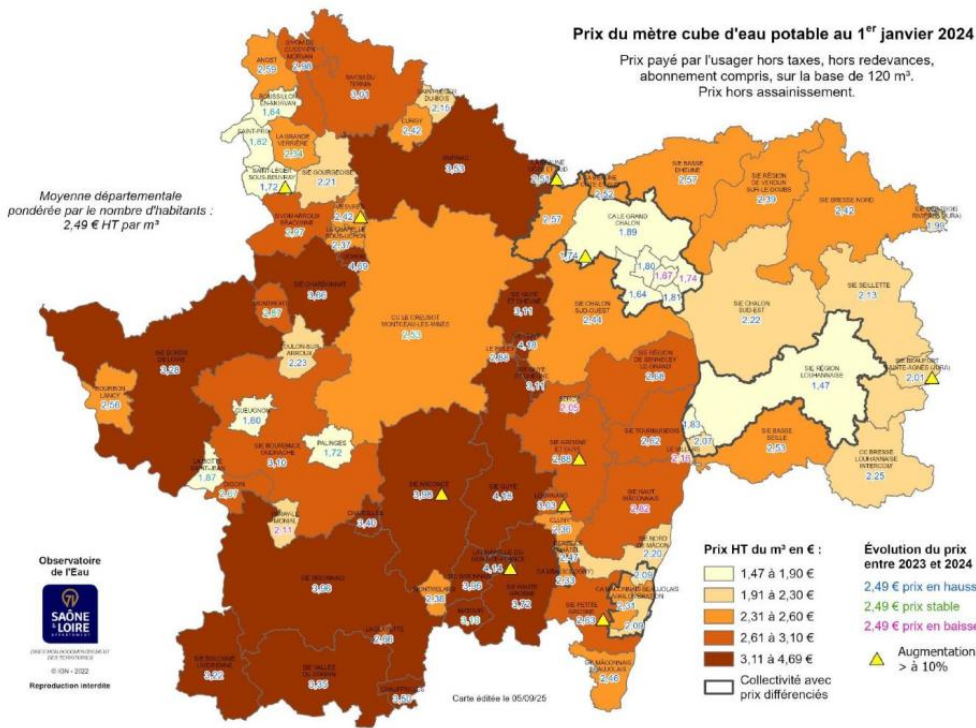
IV) TARIFICATION SYNDICALE

I.1 HISTORIQUE DE L'EVOLUTION DES TARIFS

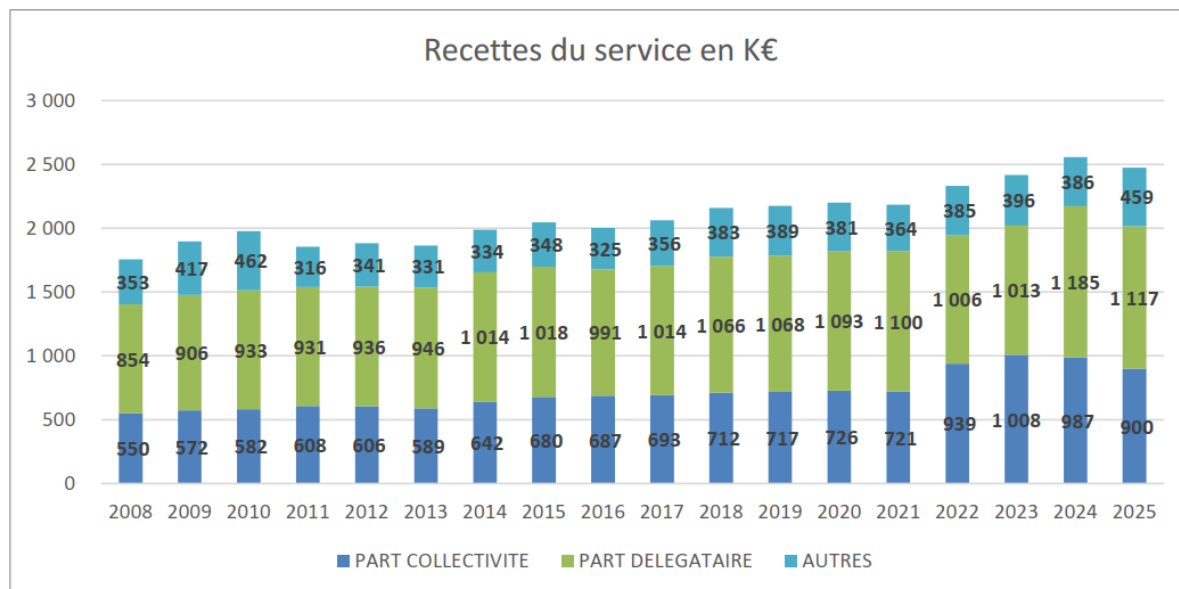


La facture de 120 m³ est passée de 297,96 €TTC en 2008 à 487,80 €TTC en 2026.

Pour 1 m³, le prix hors taxes et hors redevances est ainsi passé de 2,27 €HT/m³ en 2008 à 3,45 €HT/m³ en 2026.



En parallèle, les recettes évoluent de la manière suivante :



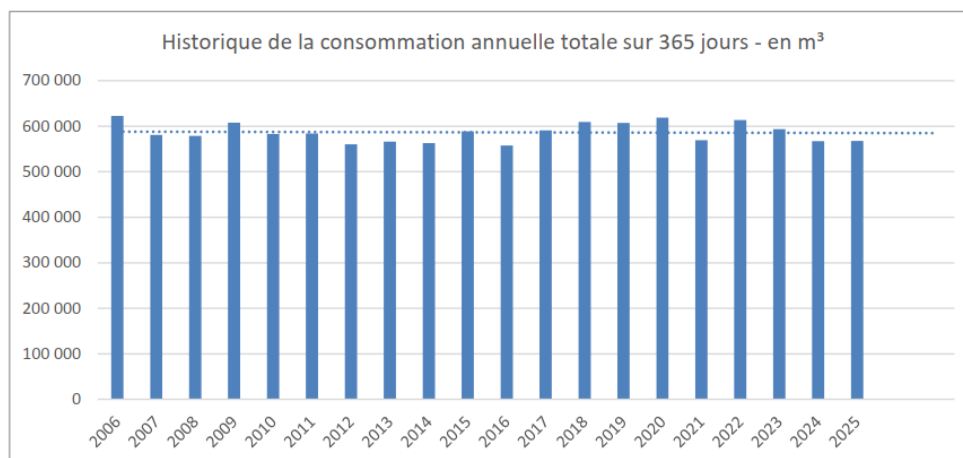
En 2025, les recettes du syndicat sont de l'ordre de 900 000 € en notable baisse.

II.1 L'ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS

Depuis 2006, les consommations fluctuent entre 560 000 et 620 000 m³ consommés chaque année.

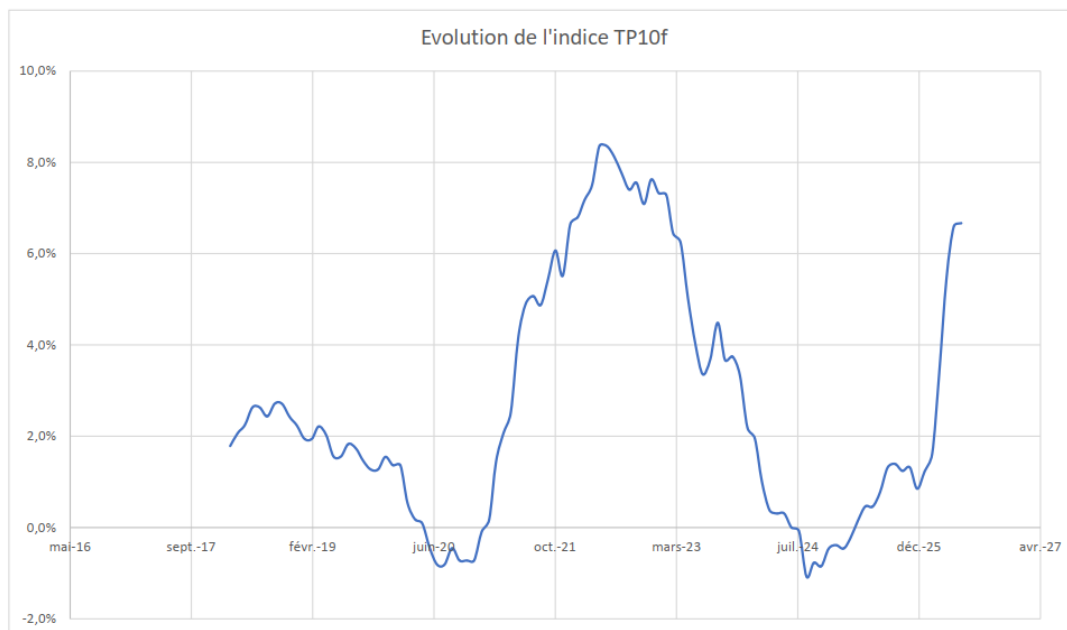
La consommation moyenne des 6 dernières années s'établit à 588 000 m³/an mais avec une variation pouvant atteindre 50 000 m³ et surtout une baisse notable ces trois dernières années.

Ces valeurs moyennes masquent d'importantes disparités. Si la consommation annuelle est plutôt stable, les pointes de consommation sont de plus en plus fréquentes et marquées au moment où les ressources sont les plus tendues.

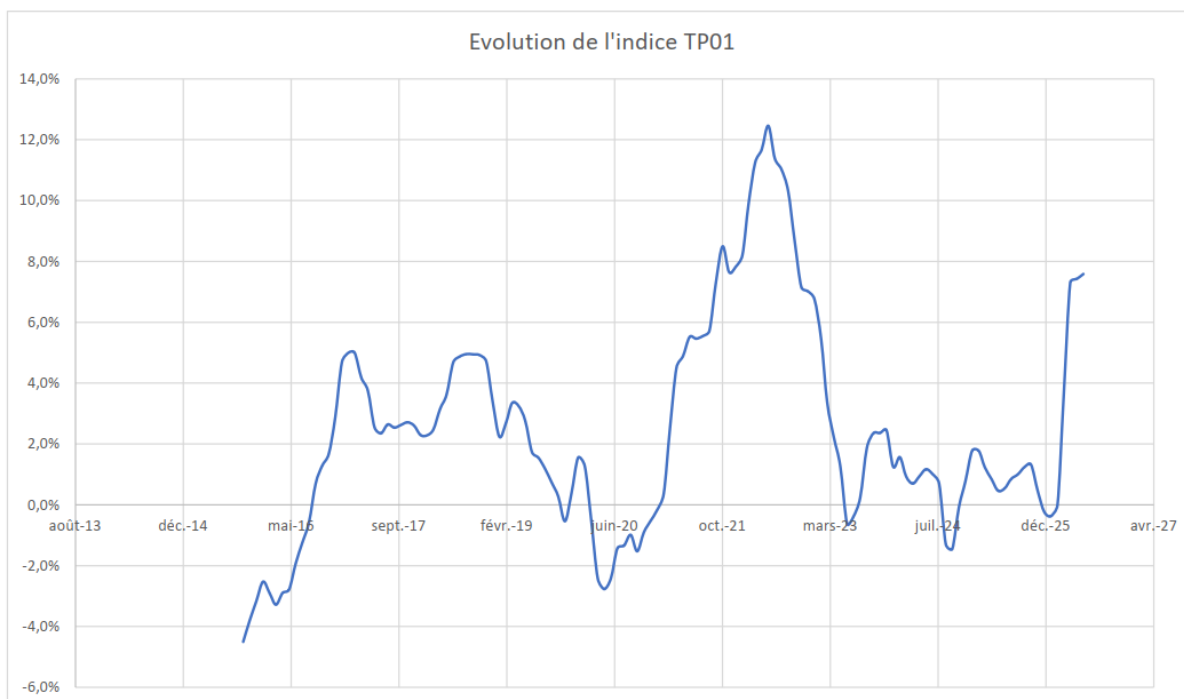


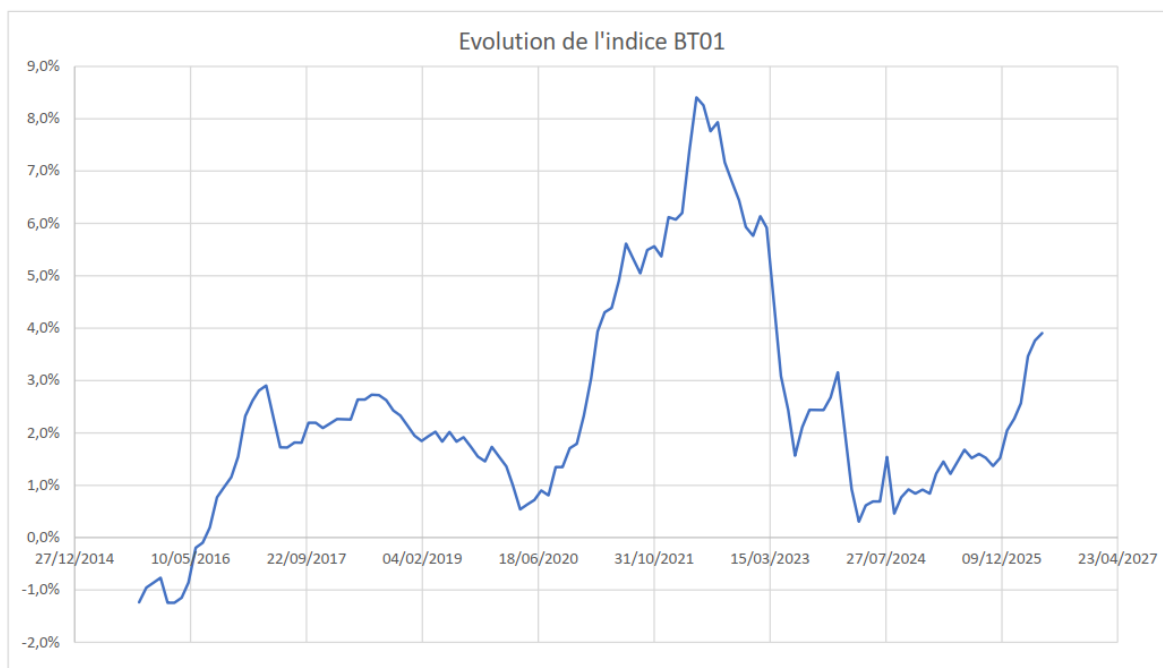
La capacité d'investissement est directement liée au coût de réalisation des travaux.

L'indice TP10f est utilisé dans le domaine des travaux de canalisations.



L'indice TP01 et l'indice BT01 sont respectivement utilisés dans le domaine des travaux publics et du bâtiment.





Depuis le début d'année 2026, les prix sont plutôt en notable hausse.

II.3 BESOINS EN INVESTISSEMENTS

Les travaux définis par le SDAEP ont été en grande partie réalisés.

Parmi les plus importants, les travaux suivants restent à réaliser :

- Poursuite du renouvellement de canalisations, (0,6 M€),
- Fin de la réhabilitation des étanchéités de cuves, (0,5 M€),
- Renforcement du stockage du réservoir de Saint Julien de Jonzy, (1,5 M€),

Puis à plus long terme :

- Mise en place d'une station de traitement à Saint Martin du Lac (1,6 M€),
- Fiabilisation de la station de traitement de Saint Maurice les Châteauneuf (0,6 M€).

Les tarifs ont connu de notables modifications avec les évolutions des redevances des Agences de l'Eau notamment.

Les recettes se maintiennent globalement malgré les fluctuations des consommations.

Les indices d'actualisation des prix des travaux connaissent de fortes augmentations ces derniers mois.

Les investissements à réaliser par le syndicat :

- Peuvent être réalisés par autofinancement et emprunt pour certains,
- Sont planifiés à plus long terme pour les autres.

En début de programme pluriannuel de financements de l'Agence de l'Eau, le syndicat a un peu plus de visibilité sur les possibilités de subventionnement.

Les évolutions des consommations, impayés, indices ne sont toutefois pas maîtrisables.

Enfin, le syndicat s'est engagé à abandonner la tarification dégressive ce qui modifiera radicalement les tarifs.

Il est proposé plusieurs simulations pour faire face à ces évolutions et incertitudes.

III.1 REDEVANCE PERFORMANCE

Les données de l'exercice 2025 permettent de calculer la modulation de la redevance performance de réseau.

Avec une dégradation de la performance :

- La modulation passe de 0,31 à 0,45,
- La redevance modulée passe de 0,0313 €/m³ à 0,0451 €/m³.

L'assemblée doit délibérer sur le montant de la contre-valeur répercutée sur chaque usagé du service.

Cette contre-valeur est assujettie à une TVA de 5,5%.

Le détail d'une facture de 85 m³ des exercices 2026 et des simulations est présenté ci-après.

Pour ces simulations, les tarifs de l'exploitant et les tarifs du Sydro71 sont ceux de l'exercice 2026 et les tarifs de redevances de l'Agence de l'Eau sont ceux de 2027 avec une dégradation de la performance pour la redevance afférente.

A partir des volumes consommés répartis par tranche de consommation et des propositions de tarifs pour l'exercice 2027 et suivants, **en considérant que la consommation et les encaissements restent stables**, les recettes du syndicat sont calculées hors taxes et redevances. Elles sont présentées ci-après avec les variations en € par rapport à l'exercice précédent.

	2026	2027	2027	2027	2027
		S1	S2	S3	S4
MONTANT D'UNE FACTURE DE 85 m3					
Exploitant	151,89 €	151,89 €	151,89 €	151,89 €	151,89 €
Collectivité	158,46 €	158,46 €	160,96 €	163,46 €	169,06 €
Sydo : fonds et interconnexions	34,85 €	34,85 €	34,85 €	34,85 €	34,85 €
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	4,05 €	4,08 €	4,08 €	4,08 €	4,08 €
Redevance de pollution domestique Loire Bretagne	- €	- €	- €	- €	- €
Redevance consommation Loire-Bretagne	27,20 €	27,20 €	27,20 €	27,20 €	27,20 €
Redevance performance des réseaux Loire-Bretagne	2,66 €	3,83 €	3,83 €	3,83 €	3,83 €
TVA	20,85 €	20,92 €	21,05 €	21,19 €	21,50 €
Total [€ TTC]	399,96 €	401,23 €	403,87 €	406,51 €	412,41 €
Variation du montant d'une facture de 85 m3 (€)		1,27 €	3,91 €	6,55 €	12,46 €
Variation du montant part syndicale d'une facture de 85 m3 (€)		- €	2,50 €	5,00 €	10,60 €
Variation des recettes du syndicat (€)					
		- €	16 000 €	32 000 €	67 000 €

Le Scénario 4 représente une variation de 6,7 % de la part syndicale soit la variation de l'indice TP10f.

III.4 PROPOSITIONS D'EVOLUTION DE TARIFS

Le tableau suivant détaille les tarifs du dernier exercice et présente les propositions de tarification **pour toutes les parts et tranches de consommation** :

	2026	2027	2027	2027	2027
		S1	S2	S3	S4
COLLECTIVITÉ					
Part Fixe	71,74	71,74	72,87	74,00	76,54
Part proportionnelle					
de 0 à 40 m ³	1,3379	1,3379	1,3590	1,3801	1,4274
de 41 à 500 m ³	0,7378	0,7378	0,7494	0,7611	0,7872
de 501 à 1000 m ³	0,5524	0,5524	0,5611	0,5698	0,5894
au-delà de 1001 m ³	0,3917	0,3917	0,3979	0,4041	0,4179
FACTURE DE 120 m3					
Montant de la facture de 120 m3	487,80 €	489,60 €	492,67 €	495,73 €	502,61 €
Prix au m3 en €TTC pour u	4,07 €	4,08 €	4,11 €	4,13 €	4,19 €

Avec ces propositions, les parts fixes ne dépassent pas 40% du montant d'une facture de 120 m³.

Après discussion sur les différents travaux à réaliser, il est proposé de statuer sur l'évolution de la part syndicale du prix de l'eau. Une simulation est présentée.

Après le vote du comité syndical : Le scénario 2 est retenu.

Et pour la redevance performance de l'Agence de l'eau il est discuté d'affecter un coefficient de majoration de 0.0451€ HT/m³.

V) RENDEMENT DE RESEAU :

Une présentation sera faite en Assemblée générale.

Rendement de réseau moins bon que les années précédentes de la part de Veolia.
Contractuellement des pénalités sont notées.

- +39 000 m³ distribués par rapport à 2025
- +110 000 m³ par rapport à 2024
- +885 000 m³ distribués par rapport à 2023
- Fuites : 33 sur des conduites, 78 sur des branchements dont 52 sur des postes de comptage
- 149 fuites en 2025 / 140 fuites en 2023 et 110 en 2024.
- 105 jours de recherche de fuites (86 pour 2025 et 62 pour 2024)

VI) DELIBERATIONS DIVERSES :

- Délibération 2026/14 : Élections membre du bureau titulaire au SIEVS
- Délibération 2026/15 : Les membres du bureau
- Délibération 2026/16 : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable 2025
- Délibération 2026/17 : Avant-projet détaillé - programme 2027 / travaux de renouvellement
- Délibération 2026/18 : Tarification syndicale / redevance AELB
- Délibération 2026/19 : Marché de travaux : accord cadre à bons de commande

VII) INFORMATIONS DIVERSES :

-PGSSE : C'est SECUNDO qui travaille sur le sujet.

-Géoréférencement : Veolia et Potain TP doivent se mettre d'accord pour pouvoir commencer les travaux.

La séance est levée à 16h20.